

Action 50	<b>Achever la mise en œuvre du dispositif de communication - formation- sensibilisation (2012 - 2014), l'évaluer et donner une suite à cette première étape</b> <b>En cours (fin dispositif 2012-2014/actions continues ; évaluation faite ; nouveau dispositif en cours d'élaboration)</b>
Objectif	Finaliser la mise en œuvre du premier dispositif de CESP (2012-2014), élaboré dans le cadre du 2 <sup>e</sup> plan national d'action en faveur des zones humides, puis l'évaluer pour pouvoir ensuite élaborer un deuxième dispositif poursuivant, corrigeant, complétant et améliorant l'efficacité de la CESP en faveur des milieux humides.
Pilotes d'action	Agence Française pour la Biodiversité et Société nationale de protection de la nature
Partenaires	Direction de l'eau et de la biodiversité du ministère en charge de l'écologie Agences et offices de l'eau Réseau des Pôles-relais zones humides, en métropole et outre-mer CGEDD  Les correspondants CESP dans les différents groupes thématiques
Financeurs	Agence Française pour la biodiversité Ministère de la Transition Écologique et Solidaire
Durée	Continu
Liens avec les autres actions	Toutes
Résultats en 2018	<p>Actions du 1<sup>er</sup> dispositif de CESP achevées : 2, 3, 4, 10. Actions poursuivies au de-là de la période 2012-2014 : 8, 9. Actions poursuivies et développées dans le 2<sup>e</sup> dispositif de CESP : 5, 6, 7, 11, 12, 13.</p> <p>Réalisation d'un bilan factuel du premier dispositif de CESP : P. Caessteker, G. Ferrère et G. Macqueron, 2015. <i>Bilan du dispositif de « Communication, éducation, sensibilisation et participation » 2012-2014 (CESP), partagé avec le Groupe national des milieux humides.</i></p> <p>Analyse réalisée par le CGEDD en 2017 : <i>Dispositif « Communication, éducation, sensibilisation et participation » (CESP) du plan national d'action relatif aux milieux humides. Analyse, évaluation et propositions de renforcement.</i> <a href="http://cgedd.documentation.developpement-durable.gouv.fr/documents/cgedd/010512-01_rapport.pdf">http://cgedd.documentation.developpement-durable.gouv.fr/documents/cgedd/010512-01_rapport.pdf</a></p> <p>Présence de relais CESP dans chaque Gth, assistance à leur réflexion sur les aspects CESP de leurs actions, élaboration de messages à destination des publics cibles prioritaires. Une analyse à mi-parcours (janvier 2017) des actions du 3<sup>ème</sup> plan national d'action en faveur des milieux humides en matière de réflexion sur l'utilisation d'outils de CESP a été réalisé <a href="http://pnmh.espaces-naturels.fr/sites/default/files/fichiers/Reunion%20GNMH_12janvier17-Cadre%20bilan%20GTh%20%5BMode%20de%20compatibilit%C3%A9%5D.pdf">http://pnmh.espaces-naturels.fr/sites/default/files/fichiers/Reunion%20GNMH_12janvier17-Cadre%20bilan%20GTh%20%5BMode%20de%20compatibilit%C3%A9%5D.pdf</a></p> <p>Invitation d'un représentant de MedWet à des réunions du Gth CESP, participation aux travaux sur les projets de résolutions concernant la CESP et présentation des travaux de CESP français aux XIIIe et XIIIe COP de Ramsar (en 2015 et 2018).</p>
Résultats attendus	<p>Dans le détail, il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser l'évaluation du premier dispositif de CESP sous la forme : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ d'un bilan factuel réalisé par le Gth CESP ;</li> <li>○ d'une analyse effectuée par le CGEDD.</li> </ul> </li> <li>• Élaborer un second dispositif de CESP pour 2016-2024 ;</li> <li>• Assurer un lien avec les autres actions du plan national d'action pour les milieux humides et accompagner les groupes thématiques dans la définition des besoins et objectifs de CESP des actions qu'ils supervisent.</li> <li>• Créer et/ou entretenir les liens avec l'échelon international lors des COP et autres réunions de la convention de Ramsar, de l'initiative MedWet, de la Convention sur la diversité biologique, l'AEWA, la Convention sur les changements climatiques, etc.</li> </ul>
Bilan	Retard de l'action de un an en raison de son ambition (mise en application d'actions

	<p>précédentes + bilan+ nouveau dispositif), du manque de disponibilités des partenaires et du manque de compétence (qu'il a fallu acquérir ou compenser) dans le domaine de la communication et des sciences humaines et sociales.</p>
Perspectives	<p>Intégration des éléments pertinents issus des rapports parlementaires sur les zones humides et des assises de l'eau de 2019.</p> <p>Le nouveau dispositif de CESP (2019-2024) est en cours d'achèvement. Il pourra être intégré à la 3<sup>e</sup> Stratégie nationale pour la biodiversité élaborée en 2020. Sa date de fin est compatible avec la prise en compte ultérieure du bilan du Programme de la convention de Ramsar relatif à la communication, au renforcement des capacités, à l'éducation à la sensibilisation et à la participation (CESP) 2016-2024 ainsi que les conclusions de la 15<sup>e</sup> COP de la Convention sur la diversité biologique en 2020.</p> <p>Promouvoir une étude pour évaluer et suivre les effets de la politique de sensibilisation aux zones humides spécifiquement et/ou à la nature en général sur le grand public ? Dans le cadre des grandes questions de l'Observatoire nationale de la biodiversité sur l'engagement des populations pour les milieux humides, d'eau douce, marins et littoraux et forêts ?</p> <p><b>Les suites à prévoir :</b></p> <p>Finaliser avec les acteurs pivots et les porteurs d'actions la caractérisation et la cartographie des acteurs ainsi que l'élaboration des indicateurs SMART pour assurer le suivi des actions engagées ; établir les partenariats manquant avec certains co-porteurs d'actions.</p> <p>Refondre la gouvernance du groupe thématique « CESP » au regard du fonctionnement passé et de l'évolution des missions des institutions.</p> <p>Créer le groupe thématique « Education à l'environnement et développement durable ».</p> <p>Lancer les actions du dispositif.</p> <p><b>Proposition générale pour le nouveau Plan :</b></p> <p>Intégrer le nouveau dispositif dans le futur plan en faveur des zones humides et continuer à assister les acteurs de sa gouvernance en matière de CESP ?</p>

#### Bilan de fonctionnement du Gth CESP (A faire sur une autre fiche ?)

Avec la réunion d'avril 2019, il y aura eu 10 réunions du groupe thématique, auxquelles s'ajoutent 2(?) réunions techniques des pilotes.

À chaque réunion, il y avait une moyenne de 11 membres sur les trente membres et invités (CGEDD, Pôle mobilisation citoyenne de l'AFB, MedWet, agences de l'eau, etc.) du Gth. Le manque de compétence ou de représentativité dans certains domaines (communication, EEDD, sciences humaines et sociales) a été partiellement comblé par l'intégration ou l'invitation de nouveaux membres, mais certains manques demeurent, en particulier dans la représentation des collectivités et territoires.

Il y a eu la plupart du temps un correspondant CESP dans chaque groupe thématique, même si certains ont connu un *turn over* non négligeable.

Les pilotes du Gth CESP ont aussi animé en partie la plateforme de travail du 3<sup>e</sup> plan (<http://pnmh.espaces-naturels.fr>).